

### **Salaires minima de Branche :**

### **Les années se suivent ... et se suivent**

C'est dans une configuration et un climat très désagréable que vient de se dérouler la dernière réunion (la seule d'ailleurs) sur les salaires minima de la branche du Caoutchouc.

En effet, à cause du Covid19 et les distanciations à respecter, la chambre patronale nous avait proposé de tenir cette réunion en visio-conférence, ne pouvant pas obtenir de salle suffisamment grande pour accueillir les 5 membres par délégations (20 personnes) plus les membres des organisations patronales.

Nous avons donc proposé, et pour cette unique fois, de séparer la délégation en deux, une partie dans la salle avec les patrons en face de nous, et l'autre partie dans une salle proche et en visio.

Quelle ne fut pas notre surprise de voir que la chambre patronale n'avait même pas prévu cette visio, puisque nos camarades ont été « parqués » dans une salle proche de la salle principale mais sans aucun moyen de suivre cette réunion.

Nous avons donc fait entendre à la chambre patronale que cette situation était lamentable et que plus jamais cela ne devait se reproduire.

Après cette entrée en matière et la remarque de la CGT sur le fait qu'encore une fois les patrons du caoutchouc (1) n'étaient pas nombreux autour de la table lorsqu'il s'agissait de parler « pognon » à donner, le porte-parole des Organisations Patronales a commencé sa sérénade qui nous a fait presque sortir les « kleenex » afin qu'il puisse sécher ses larmes.

Bien évidemment, il nous a parlé du contexte actuel avec cette crise économique découlant de la crise sanitaire qui, et nous le comprenons, ne fait pas et ne va pas faire du bien aux entreprises, mais encore une fois, ce n'est pas aux salariés d'en payer les pots cassés.

Ils ont déjà subi, pour la plupart, plus de deux mois de chômage partiel, perdant au passage une bonne partie de leur maigre pouvoir d'achat, ils nous paraissent donc légitime que ceux-ci puissent prétendre à une augmentation des minima.

Il n'en fut rien puisqu'après sa tirade, Mr Malignon (le fameux porte-parole du SNCP), a annoncé qu'il avait mandat pour ajuster le 1<sup>er</sup> coefficient en le passant de 1513€ à 1540€ soit 58 centimes de plus que le SMIC actuel (1539.42€), et a proposé de relever la Valeur du Point servant au calcul des autres coefficient de 6.30€ à ...6.33€, tout en sachant que l'année dernière, ils avaient proposé de le relever à 6.3884€, arrondi très généreusement à 6.39€, soit une diminution significative de leur précédente proposition. (Voir grilles ci-après)

**Vous constaterez le mépris de ces patrons envers vous, salariés de la branche !!!**

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE**

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - NAVIGATION DE PLAISANCE - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILES - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 -

Email - [secretariat@fedechimie-fo.fr](mailto:secretariat@fedechimie-fo.fr) - <http://www.fedechimie-fo.fr>

Nous avons donc, bien évidemment, refusé cette ultime proposition lamentable.

Pour conclure cette réunion, nous avons demandé que la prochaine qui se tiendra le 22 septembre, soit axée sur un accord APLD (Activité Partielle de Longue Durée) plutôt que celui prévu sur la Pro A.

La porte-parole d'UCAPLAST (l'autre Organisation Patronale), a réagi immédiatement par la positive car ils comprennent eux, l'urgence de sauver un maximum d'emplois. *A contrario*, le porte-parole du SNCP nous a annoncé qu'il répondrait à cette demande vers le 15 septembre. On voit là encore les priorités de ces patrons des grands groupes, à savoir récupérer un maximum de « pognon » et notamment celui de la formation professionnelle !!!

Malgré ce contexte difficile, nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales et rendez-vous en septembre pour, espérons-le, plus de gratitude de ces patrons ingrats.

Grille 2018 avec Valeur de point à 6.30€	
130	1513.00 €
140	1520.48 €
150	1528.00 €
160	1535.50 €
170	1543.00 €
180	1550.50 €
190	1558.00 €
215	1576.75 €
225	1584.25 €
240	1595.50 €
255	1606.50 €

Grille 2019 avec Valeur de point à 6.39€	
130	1534.00 €
140	1541.63 €
150	1549.26 €
160	1556.89 €
170	1564.52 €
180	1572.15 €
190	1579.78 €
215	1598.85 €
225	1606.48 €
240	1617.93 €
255	1629.45 €

Grille 2020 avec Valeur de point à 6.33€	
130	1540.00 €
140	1545.93 €
150	1551.86 €
160	1557.79 €
170	1563.72 €
180	1569.66 €
190	1575.59 €
215	1590.42 €
225	1596.35 €
240	1605.25 €
255	1614.15 €